

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-2021

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 52

À seconde phrase de l'alinéa 29, après le mot :

« commission »,

insérer le mot :

« communale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.